



**CONFERENCE DE
PLENIPOTENTIAIRES (PP-02)**

**Addendum 7 au
Document 5-F
4 avril 2002
Original: français**

MARRAKECH, 23 SEPTEMBRE - 18 OCTOBRE 2002

SÉANCE PLÉNIÈRE

Note du Secrétaire général

**CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU COMITÉ
DU RÈGLEMENT DES RADIOCOMMUNICATIONS**

Comme suite aux informations données dans le Document 3, j'ai l'honneur de transmettre à la Conférence, en annexe, la candidature au poste de membre du Comité du Règlement des radiocommunications de:

M. Pierre ABOUDARHAM (France)

Yoshio UTSUMI
Secrétaire général

Annexe: 1

Mission permanente de la France
auprès de l'Office des Nations Unies
à Genève
36, route de Pregny
1292 CHAMBÉSY

MB/nm
N° 708

La Mission permanente de la France présente ses compliments au Secrétariat général de l'Union internationale des télécommunications et a l'honneur de se référer aux élections qui se tiendront dans le cadre de la Conférence de plénipotentiaires de Marrakech, en septembre prochain.

A cette occasion, la France souhaite présenter la candidature de Monsieur Pierre Abouharham pour sa réélection au Comité du Règlement des radiocommunications.

Dès les années 70, M. Abouharham a participé activement aux travaux de la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT) et, depuis 1980, il a suivi pratiquement toutes les conférences radio de l'UIT et a assuré à plusieurs reprises la présidence de la Commission de rédaction de ces conférences. Au cours de la Conférence de plénipotentiaires de 1998, il a été élu membre du Comité de Règlement des radiocommunications.

Le Secrétariat général de l'UIT voudra bien trouver ci-joint le curriculum vitae de M. Abouharham.

La Mission permanente de la France saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général de l'Union internationale des télécommunications les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 27 mars 2002

Union internationale des télécommunications
Place des Nations
1211 GENÈVE 20

CURRICULUM VITAE

Nom: ABOUDARHAM Pierre
Nationalité: Française
Date de naissance: 27 septembre 1930
Situation de famille: Marié, un enfant (majeur)
Langues: Français, anglais
Distinction: Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Cursus professionnel

Après des études supérieures en mathématiques et physique, Pierre Abouardham entre en 1957 au laboratoire de la Direction des services radioélectriques du Ministère des postes et télécommunications où il participe à des recherches sur les émetteurs et les récepteurs radioélectriques destinés aux relations téléphoniques et télégraphiques intercontinentales.

Nommé responsable des homologations de matériels radio en France, il dirige le service chargé à cette époque de la rédaction de toutes les spécifications d'agrément radio des équipements professionnels et des matériels grand public. Il assure un enseignement de radioélectricité dans les écoles des PTT. Il est également désigné comme expert auprès des tribunaux pour les affaires impliquant la réglementation nationale relative aux radiocommunications.

En 1980, il est nommé adjoint au Chef du Bureau "Radiocommunications" de la Direction générale des télécommunications au Ministère des PTT. Pendant quatre ans, dans cette fonction, il anime la gestion des fréquences en France, assurant en particulier la répartition des bandes de fréquences entre les différents départements ministériels, la tenue du fichier national des assignations et les coordinations tant nationales qu'internationales, tout en participant, entre autres, aux groupes internationaux chargés des fréquences destinées au futur système GSM.

Pendant le même temps, il prend en charge les relations avec les partenaires internationaux, en particulier, dans le cadre de l'Union Internationale des télécommunications et de la Conférence européenne des postes et télécommunications, qui seront précisées plus loin.

Nommé en 1984 directeur technique auprès du Directeur du Centre Paris B du Centre national d'études des télécommunications (CNET) spécialisé dans les supports de transmission (satellites, faisceaux hertziens, câbles, radio mobile), il prend ensuite la direction de la division "Communications mobiles" de ce centre. A ce titre, il a contribué aux premiers travaux de prédéfinition du standard GSM.

En 1985, il devient président du groupe technique de la Commission de synthèse et de prospective en radiocommunications (CSPR) chargée par le Comité de coordination des télécommunications (CCT) installé auprès du Premier ministre, d'élaborer la synthèse des conditions d'emploi du spectre par les utilisateurs publics ou privés, leurs besoins à long terme, les solutions appropriées et les recommandations en vue d'un emploi optimal du spectre.

A la création de France Télécom en 1990, il est nommé Chef du Bureau des fréquences du Groupe France Télécom, responsabilité qu'il assume jusqu'en 1993 dans le cadre d'une délégation directe par le Directeur général de France Télécom.

Depuis 1993, il se consacre entièrement aux activités internationales d'abord à la demande de France Télécom puis de l'Administration française et, notamment, depuis sa création, de l'Agence nationale des fréquences.

Dans le même temps, il a produit en 1995 une importante contribution à l'encyclopédie professionnelle "les techniques de l'ingénieur" sur "les fréquences radioélectriques - utilisation et gestion du spectre".

Activités internationales

Dès les années 1970, de par ses responsabilités successives dans l'Administration française, puis l'opérateur public, Pierre Abouardham a participé activement aux travaux de la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT) au sein de laquelle il a en particulier participé aux sous-groupes mobiles terrestres et mobiles maritimes.

En particulier, à la CEPT, en plus de sa participation au Comité radio de cette instance et aux groupes de travail qui en dépendaient, Pierre Abouardham a été le premier président du groupe de la CEPT chargé d'étudier la compatibilité entre systèmes radio. Il a ensuite été nommé président du groupe "Spectrum Engineering" au sein du Comité européen des radiocommunications (ERC), vice-président du Groupe CEPT de préparation de la Conférence (CEPT/CPG) en vue de la Conférence mondiale des radiocommunications 1995 et président du groupe de travail chargé des questions réglementaires au sein du CPG.

Depuis 1980, date à laquelle il a été chef adjoint de la délégation française à la Conférence administrative régionale de radiodiffusion H.F. en Région 2, il a également participé activement aux travaux de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et à pratiquement toutes les Conférences radio de l'UIT, notamment:

- Conférence administrative régionale des radiocommunications pour la planification des services de radiodiffusion par satellite pour la région 2 (Genève, 1983).
- Conférence administrative mondiale des radiocommunications pour les services mobiles (Genève, 1983), en tant que chef adjoint de la délégation française.
- Conférence administrative mondiale des radiocommunications pour les services mobiles (Genève, 1987).
- Conférence administrative mondiale des radiocommunications sur l'utilisation de l'orbite de satellites géostationnaires et la planification des services spatiaux utilisant cette orbite (Genève, 1988).
- Conférence de Plénipotentiaires (Nice, 1989).
- Conférence administrative mondiale des radiocommunications (Torremolinos, 1992), en tant que chef adjoint de la délégation française.
- Conférence administrative mondiale des radiocommunications (Genève, 1993), en tant que chef adjoint de la délégation française.
- Conférence de Plénipotentiaires (Kyoto, 1994).
- Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1995), en tant que chef adjoint de la délégation française.
- Conférence mondiale des radiocommunications (Genève, 1997).

Depuis 1983, Pierre Abouardham a assuré à plusieurs reprises la présidence de la Commission de rédaction de ces Conférences (notamment CAMR Mobiles 83, ORB-88, CAMR-92).

Dans les années 80, il a été le signataire pour la France du protocole du Mémorandum of Understanding "Radiodiffusion en Europe et service mobile au Royaume-Uni".

Dans les années 1984 à 1994, il a participé activement aux Commissions 1, 2 et 8 du Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR).

Mettant à profit ses connaissances tant techniques que réglementaires acquises au long de sa carrière et ses relations actives aussi bien avec l'ancien Comité consultatif international des radiocommunications qu'avec le Bureau des radiocommunications de l'UIT, Pierre Abouharham a participé efficacement en tant que chef de la délégation française, à l'ensemble des travaux du Groupe volontaire d'Experts (GVE) de l'UIT chargé de simplifier le Règlement des radiocommunications.

Au cours de la Conférence de plénipotentiaires 1998, Pierre Abouharham a été élu membre du Comité du Règlement des radiocommunications (CRR/RRB), Comité dont il assume la présidence pour l'année 2001.

En conclusion, après plus de 40 années d'activité professionnelle dans le domaine des radiocommunications, impliqué dès le départ par les questions réglementaires, Pierre Abouharham dispose d'une grande expérience des relations internationales dans ce domaine de la réglementation radio et d'une excellente connaissance de l'UIT, de ses structures et de ses règles de fonctionnement.
